

Genève, le 4 novembre 2021

Aux représentant-e-s des médias

Conférence de presse de la Cour des comptes CENTRALE CANTONALE D'APPELS SANITAIRES URGENTS (CENTRALE 144)

Madame, Monsieur,

Les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

Judi 11 novembre 2021 à 10 heures
à la salle des ventes de l'Office des faillites (salle Hermès)
Route de Chêne 54, rez-de-chaussée, 1208 Genève.
(arrêt TPG 12/17/21 : Amandolier ; arrêt CFF : Genève-Eaux-Vives)

L'aide médicale urgente préhospitalière recouvre la prise en charge de tous les individus nécessitant une intervention médicale rapide en amont d'une hospitalisation. Parmi les acteurs intervenant dans ce dispositif, la centrale cantonale d'appels sanitaires urgents 144 (centrale 144) joue un rôle essentiel.

La Cour a décidé de mener un audit de la centrale 144 compte tenu de l'importance primordiale de la prestation qu'elle fournit, de l'augmentation constante de son activité, ainsi que du fait qu'une partie des recommandations du rapport 50 de la Cour des comptes publié le 23 mars 2012 n'a pas été mise en place.

Les travaux effectués par la Cour visent à s'assurer que l'organisation et le fonctionnement de la centrale 144 sont adéquats afin qu'elle puisse délivrer ses prestations de manière efficace et efficiente.

Dans ce rapport, la Cour des comptes analyse plus particulièrement :

- le pilotage et la surveillance de la centrale 144, responsabilités qui incombent au département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS) ;
- La gestion opérationnelle de la centrale 144.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Note : les journalistes qui souhaitent participer à la conférence de presse sont priés de bien vouloir s'annoncer par courriel auprès du secrétariat de la Cour des comptes (info@cdc-ge.ch) d'ici au 10 novembre 2021 à 12h, afin que les règles de distanciation puissent être respectées dans la salle Hermès. De plus, le port du masque est obligatoire à l'intérieur du bâtiment et tout au long de la conférence de presse.

Isabelle TERRIER
Présidente

Pour toute information complémentaire, prière de prendre contact avec :

Madame Sophie FORSTER CARBONNIER, magistrate titulaire de la Cour des comptes
courriel : sophie.forster-carbonnier@cdc.ge.ch